



République Française
Département SARTHE
Commune de Crosnières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 11/12/2023

Référence
2023DEL61

Objet
Décisions prises dans le cadre des délégations au maire

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	11	12

Date de la convocation
06/12/2023

Date d'affichage
06/12/2023

Vote
A l'unanimité Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication du 14/12/2023

L'an 2023, le 11 Décembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : BLOT Catherine, PAPONNEAU Laure
Absente : Mme LUDWIG Marie

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Décisions prises dans le cadre des délégations au maire

NATURE	TIERS	OBJET	MONTANT
Devis	MANUTAN	Restaurant scolaire Feu contrôle niveau sonore	127 €
Devis	GENERALE TEL.	Mairie Téléphone filaire occasion	156 €
Devis	MORICE	3 rue de Romfort Création bateau	1 260 €
Devis	MAUDET	Petit bois Elagage	4 822 €
Devis	MAUDET	route de l'Argance Elagage chêne	1 049 €

Le maire informe le conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations.
Le conseil municipal prend acte.

Pour copie conforme,
En mairie, le 14/12/2023
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric



République Française
Département SARTHE
Commune de Crosnières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 11/12/2023

Référence
2023DEL62

Objet
Demande de subventions Projet réseau chaleur

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	11	12

Date de la convocation
06/12/2023

Date d'affichage
06/12/2023

Vote
A l'unanimité Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication du 14/12/2023

L'an 2023, le 11 Décembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : BLOT Catherine, PAPONNEAU Laure
Absente : Mme LUDWIG Marie

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Demande de subventions Projet réseau chaleur
Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et/ou Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local, pour l'année 2024, le projet Réseau chaleur est susceptible d'être éligible.

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	63 898 €
DETR / DSIL	122 932 €
ADEME Fonds chaleur	59 034 €
TOTAL	245 864 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'adopter le projet et d'autoriser le maire à déposer la demande au titre de la DETR et/ou DSIL, atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours, atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement et atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux.

Pour copie conforme,
En mairie, le 14/12/2023
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric



République Française
Département SARTHE
Commune de Crosnières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 11/12/2023

Référence
2023DEL63

Objet
Dépenses d'investissement Budget mairie 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	11	12

Date de la convocation
06/12/2023

Date d'affichage
06/12/2023

Vote
A l'unanimité Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture du MANS
et publication du 14/12/2023

L'an 2023, le 11 Décembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : BLOT Catherine, PAPONNEAU Laure
Absente : Mme LUDWIG Marie

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Dépenses d'investissement Budget mairie 2024
Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à engager les dépenses d'investissement en 2024 avant le vote du budget primitif.
Cette autorisation est limitée au quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. A l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette, les dépenses à prendre en compte sont les dépenses réelles de la section d'investissement (y compris les éventuels décisions modificatives, mais hors restes à réaliser).

CHAPITRE	RAR2022	BP2023	L1612-1CGCT
D20	X	10 000 €	10 000 € / 4 soit 2 500 €
D204	X	62 000 €	62 000 € / 4 soit 15 500 €
D21	X	113 000 €	113 000 € / 4 soit 28 250 €
D23		190 000 €	165 000 € / 4 soit 41 250 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le maire à engager, liquidier et mandater les dépenses d'investissement en 2024 avant le vote du budget primitif.

Pour copie conforme,
En mairie, le 14/12/2023
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric